# [La position puritaine à l’égard de l’adultère - suite]

**Auteur : Foucault, Michel**

## Présentation de la fiche

Coteb020_f0011
SourceBoite_020-1-chem | Protestantisme. Pastorale de la chair
LangueFrançais
TypeFicheLecture
RelationNumérisation d’un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

## Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l’autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l’Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

---

mariage chastes, pudiques et tempérants ne risquaient-ils pas de devenir débauchés, lubriques, lascifs et adultères par des motivations ou des techniques de copulation inconvenantes ?

Les passions sensuelles, une fois attisées avant et pendant le coït, pouvaient précipiter le couple ou l'un des conjoints dans les affres de l'impureté. Et alors l'institution du mariage, créée par Dieu en partie pour éloigner le danger de luxure et d'impureté, enfoncerait plus profondément l'un ou les deux conjoints dans le péché qu'elle était censée empêcher. En outre la relation intime entre le mari et la femme, destinée à refléter la relation intime entre le Christ et l'Église, en viendrait, sous cette forme dépravée, à refléter la tentation de l'homme à se révolter contre Dieu. En raison de ce danger la plupart des Puritains mettaient en garde contre le mal qui se cachait dans les étreintes du mari et de la femme au cours de l'accouplement.

La mise en garde contre le mal dissimulé dans le coït est l'objet de nombreuses autres publications anglaises du XVIe et du début du XVIIe siècle. L'ouvrage attribué à Henry VIII qui fut imprimé en 1543, *A Necessary Doctrine (The King's Book)*, déclarait qu'un homme pouvait enfreindre le septième commandement avec sa propre femme en accomplissant un coït luxurieux ou contraire à la nature. *A Necessary Doctrine* démontrait que le coït non naturel impliquait un usage des organes génitaux différent de celui conçu par Dieu aux fins de la procréation [15]. Cela signifiait que les positions de coït non naturelles, les actes homosexuels de l'un ou l'autre sexe ou la motivation perverse du coït constituaient des violations du septième commandement. L'humaniste espagnol Vivés, dont le livre *The Office and Duty of a Husband* fut traduit en anglais par Thomas Paynell en 1553, citait l'épître de saint Paul aux Thessaloniciens, « Que chaque homme fasse servir son corps à la sanctification et à la piété... », et appliquant ceci à la fois au mari et à la femme dans leurs rapports sexuels ; il informait le lecteur qu'il « ...convient de réfréner le plaisir immodéré et la volupté du corps » [16]. L'humaniste italien Guazzo donnait, dans son ouvrage qui fut traduit, un conseil similaire, à savoir que le mari devait satisfaire les désirs honnêtes de sa femme mais avec modération : « ...il doit se souvenir écrivait Guazzo, que la volupté aussi bien que l'absence de volupté rendent souvent les femmes impudiques [17]. » Ce qui signifiait que le manque de coït pouvait amener la femme à le chercher en dehors du mariage, tandis que son excès pouvait la conduire à une lascivité qu'elle ne pourrait satisfaire que par le coït impur avec son conjoint ou tout autre partenaire.

Les Puritains étaient convaincus que l'excès de rapports sexuels introduisait la luxure dans le mariage lui-même en l'éloignant du dessein divin, ce qui était une attaque directe contre la cellule de base de l'ordre social ; ils recommandaient donc un usage raisonnable et modéré du lit conjugal. Ceci ne concernait pas seulement la fréquence de l'acte, mais aussi ses motivations et ses techniques. Thomas Becon, par exemple, insista sur l'idée que c'était la motivation

---

15. HENRY VIII, *A Necessary Doctrine and Ervdition for Any Christenman, set furthe by the kynges maiestie of Englande etc.* (Londres, T. Berthelet, 1543), fol.U ii v°.

16. Lodovicus VIVES, *The Office and duetie of an husband made by the excellent Philosopher L. Vives*, trad. Thomas Paynell (Londres, John Cawood, 1553 ?), fol. R v° r°.

17. M. Steeven GUAZZO, *The Civile Conversation*, trad. George Pettie et Bartholomew Young (2 vol., Londres, Constable and Co., 1925), p. 265.

BnF MSS



Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/10251?context=pdf

pas de verso

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/10251?context=pdf